

Cultures francophones et mondialisation : le cas du français dans le Midwest états-unien

Marc Deneire

Number 26, Fall 2008

La langue française en Amérique : dynamiques spatiales et identitaires

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/037981ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/037981ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa
Centre de recherche en civilisation canadienne-française

ISSN

1183-2487 (print)

1710-1158 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Deneire, M. (2008). Cultures francophones et mondialisation : le cas du français dans le Midwest états-unien. *Francophonies d'Amérique*, (26), 185–207.
<https://doi.org/10.7202/037981ar>

Article abstract

In this article we show how, after decades of survival in an extremely unfavourable environment, some French-speaking communities in the American Midwest have successfully left an imprint on the social, cultural, and physical landscapes of their respective regions. We first analyze the different factors that explain the shift from French to English in these communities. We then observe the various ways in which “Frenchness” can still be felt, in a globalized age in which rootedness has given way to the flow of ideas and commodities, and in which the authentic has been replaced by the symbolic.

Cultures francophones et mondialisation : le cas du français dans le Midwest états-unien

Marc DENEIRE
Université Nancy 2

Les événements des récentes années nous ont fréquemment démontré que la présence de différentes langues, de différentes cultures et de différentes religions sur un même territoire entraîne souvent divers types de conflit. Dans le cas des États-Unis cependant, ces questions semblent avoir posé peu de problèmes ; chose certaine, elles n'ont pas mené à la guerre comme ce fut souvent le cas ailleurs, même si les changements linguistiques ont sans doute été plus rapides et plus profonds que dans de nombreux pays (Lieberson et Hansen, 1974). Nous verrons que ces changements n'ont pas été sans effets sur la façon dont les individus ont été amenés à négocier leur identité culturelle et linguistique au cours de l'histoire récente et nous examinerons, dans un deuxième temps, la nature des nouvelles possibilités d'expression que la mondialisation pourrait leur offrir au XXI^e siècle.

Il est bien entendu impossible d'établir des généralités sur les mécanismes qui expliqueraient l'essor ou la mise sous éteignoir des langues, et encore moins sans doute, leur éventuelle résurgence. À l'inverse de certains chercheurs (Pennycook, 2003), il nous semble cependant possible de décortiquer les facteurs qui mènent au transfert linguistique à l'intérieur d'un État-nation donné. Dans le cadre de l'étude de trois communautés francophones, nous serons en mesure de mettre au jour la logique et les mécanismes qui ont présidé au transfert extrêmement rapide du français à l'anglais pour toutes les minorités francophones des États-Unis, et par extension, pour l'ensemble des langues d'immigration aux États-Unis¹.

Après une brève présentation des sites étudiés, nous analyserons ces mécanismes à la lumière du modèle de vitalité ethnolinguistique développé par Réal Allard et Rodrigue Landry (1992), et au moyen de la notion d'hégémonie culturelle de Antonio Gramsci. Dans un deuxième temps, nous examinerons les différents signes de vitalité linguistique et culturelle encore présents aujourd'hui. Nous espérons montrer comment le processus d'archipélisation (Louder et Waddell, 1983) et même de « poussérisation » (Waddell, 1994) de la francophonie états-unienne a mené à la création d'autant de niches sociolinguistiques qu'il y a de communautés (Blommaert, 2003a, 2003b ; Appadurai, 1996). À la lumière de ce processus, nous émettrons des hypothèses concernant la survie des communautés francophones à l'ère de la mondialisation.

Présentation des sites

Notre analyse résulte d'une observation d'un travail ethnographique de trois ans environ (1992-1994) sur le site de la Vieille Mine ainsi que dans la région de Kankakee-Bourbonnais et dans celle de Door County au Wisconsin. Au cours de nos différents séjours, nous avons eu l'occasion de participer à divers types de manifestations et d'enregistrer une dizaine d'entretiens sur chacun de ces sites.

Figure 1
Localisation des trois communautés étudiées



La Vieille Mine

La communauté française de la Vieille Mine fut fondée en 1720 par le mineur picard François de Renaud, venu de Maubeuge avec 200 mineurs et leur famille en vue de l'exploitation des mines de plomb dans les comtés de Washington et de Jefferson au Missouri. La communauté s'enrichira considérablement par suite de la cession, en 1763, du territoire de l'Illinois à l'Angleterre, événement qui entraîna la migration de nombreux Français vers la « Haute-Louisiane », qui connut ainsi un nouvel essor. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, afin d'obvier à la nature fluctuante du marché du plomb et, plus tard, de son dérivé, la baryte, les populations se tournent vers une économie mixte, mi-industrielle, mi-agricole, ce qui leur permet de rester dans leurs villages et de conserver langue et culture.

Lors de sa visite dans la région en 1935, le linguiste Ward Dorrance découvre que 90 % des habitants de la Vieille Mine utilisent encore un français local, teinté d'influences québécoises et louisianaises, même si celui-ci est déjà en voie d'extinction dans les localités environnantes. Ce processus d'extinction va ensuite s'accélérer rapidement. En effet, la quinzaine de locuteurs francophones de la Vieille Mine que j'ai pu rencontrer dans les années 1990 avaient tous plus de 80 ans, à l'exception d'un jeune charpentier de 40 ans, qui avait appris le français de sa grand-mère, et de son jeune compagnon de travail.

La région de Kankakee-Bourbonnais

Comptoir commercial de trappeurs français au début du XIX^e siècle, la communauté de langue française s'enrichit une première fois par suite de l'invitation à venir le rejoindre lancée par un de ses habitants à ses amis québécois. La construction d'une église en 1847 et l'arrivée d'un prêtre en 1852 assurent une base religieuse à la communauté ainsi qu'un lien spirituel avec l'Église québécoise. Par ailleurs, la construction d'une gare transforme la ville en centre commercial et industriel. Un peu plus tard, des Clercs de Saint-Viateur fondent une école secondaire sur le modèle du collège classique français. Celle-ci fournira une pépinière de prêtres et d'instituteurs qui assureront l'encadrement spirituel et idéologique des localités environnantes ainsi que le rayonnement de la langue française. Avant la Première Guerre mondiale, de nombreuses écoles françaises subsistaient dans la région.

C'est pourquoi dans les années 1990, nous avons encore pu nous entretenir avec plusieurs personnes qui possédaient une excellente maîtrise de la langue française, celle-ci s'étant maintenue dans les familles et dans quelques communautés villageoises.

La communauté wallonne de Door County au Wisconsin²

Elle est composée d'immigrants arrivés en 1853 en provenance de la région de Grez-Doiceau en Belgique (région du Brabant wallon) pour des raisons d'ordre économique. Arrivés à Sheboygan, au Wisconsin, avec leurs compagnons de route néerlandais, ils rencontrent un prêtre belge francophone qui les invite à le rejoindre dans la péninsule au nord de la baie Verte (Green Bay). Ils y fondent de nombreux villages dont la toponymie reflète le pays d'origine, comme Walhain, Namur, Brussels, Champion, etc. Le wallon restera longtemps la seule langue véhiculaire, à tel point que la communauté assimilera linguistiquement une plus petite communauté de Tchèques (Bohémiens) catholiques venus les rejoindre. Dans les années 1990, la plupart des personnes de plus de 60 ans parlaient encore le wallon dans leur vie quotidienne, mais peu de personnes plus jeunes le parlaient encore. La région a cependant gardé un caractère typiquement wallon notamment grâce à son architecture particulière, à ses nombreuses kermesses et à ses spécialités culinaires.

Le transfert linguistique³

La composante objective du modèle de vitalité ethnolinguistique d'Allard et Landry (1992) postule que la survie d'une communauté linguistique dépend en grande partie de son capital démographique, politique, économique et culturel. De fait, c'est précisément en privant les minorités linguistiques de ces différentes formes de capital, c'est-à-dire d'une certaine « complétude institutionnelle » (Breton, 1964), que l'État central a réussi à assimiler les minorités linguistiques aussi rapidement. D'un certain point de vue, on ne peut qu'« admirer » l'efficacité de ce que de nombreux sociolinguistes ont appelé une absence de politique linguistique de l'État fédéral américain (Heath, 1980 ; Marshall, 1986). En effet, les différents États du Midwest se sont souvent abstenus d'intervenir trop rapidement et trop brutalement

dans l'imposition de l'anglais. Dans de nombreux cas, ils ont même distribué des documents administratifs en langue étrangère afin de faciliter l'assimilation des immigrants (Kloss, 1977 : 84). C'est plutôt en s'assurant de la maîtrise des différentes formes de capital et de leur distribution, tout en obtenant progressivement le consentement des populations, que les différents États, en véritables stratèges, sont parvenus à former un bloc hégémonique dans lequel la langue joue un rôle capital. Comme nous le rappelle Antonio Gramsci :

Tout État a un contenu éthique dans la mesure où l'une de ses fonctions consiste à élever la grande masse de la population à un certain niveau culturel et moral, niveau (ou type) qui correspond à la nécessité de développer les forces productives et donc aux intérêts des classes dominantes. Dans ce domaine, l'école, dans sa fonction éducative positive, et les tribunaux, dans leur fonction répressive et négative, sont des secteurs d'activité étatique essentiels : mais, en fait, il y a une multitude d'autres initiatives et activités soi-disant privées qui tendent au même but, et qui composent l'appareil de l'hégémonie politique et culturelle des classes dominantes (cité dans Macciocchi, 1974: 163).

L'histoire de l'assimilation linguistique aux États-Unis montre en effet à quel point l'État a habilement utilisé de toutes les instances publiques et privées pour imposer sa propre conception de l'« intérêt général ». En parcourant cette histoire, on constate néanmoins que certains événements ont été particulièrement préjudiciables aux minorités linguistiques. Il est donc possible d'isoler un certain nombre de facteurs hégémoniques au cours desquels l'État a pu façonner sa vision des choses puis a réussi à l'imposer à l'ensemble des populations sur son territoire. Nous analyserons ici quatre de ces facteurs.

Premier facteur : la domination politique, économique et administrative

Le premier facteur entre en jeu dès 1778, à l'arrivée des troupes américaines dirigées par George Rogers Clark. Dès qu'elles eurent pris possession des lieux, celles-ci entreprirent une réorganisation administrative selon les règles en vigueur dans l'État de Virginie. On peut, sans risque d'exagération, parler de l'imposition d'une structure démocratique à une société franco-amérindienne émergente. En effet, on sait que de nombreux coureurs de bois se mélangeaient aux populations amérindiennes, ces rencontres donnant souvent lieu à de nombreux

mariages. Le mitchif, langue mixte associant le français et le cri, encore parlé aujourd'hui au Dakota du Nord, indique que ces échanges étaient profonds et durables (Papen, 2005 ; Ekberg, 2006). Cependant, ce métissage et ces échanges allaient à l'encontre de l'idéologie américaine et de la façon dont les premiers Américains envisageaient leurs rapports avec les autres peuples, ceux-ci considérant les Français catholiques comme leurs ennemis et les peuples amérindiens comme inférieurs. Ainsi, en 1907, l'historien Clarence W. Alvord affirmait que :

Pour eux [les Américains], les catholiques étaient des ennemis, comme ils l'avaient été dans de nombreux endroits dans le vieux monde. Les Français s'entendaient bien avec les Indiens ; le pionnier ne connaît pas de bon Indien, si ce n'est un Indien mort. Avec une vigilance implacable et soutenue, ils menèrent une guerre d'extermination jusqu'à ce que l'Indien soit chassé des prairies tant convoitées (cité dans Balesi, 1991 : 301).

Les moyens utilisés pour vaincre les Français étaient sans doute moins violents que ceux qui étaient déployés contre les Amérindiens, mais ils n'en étaient que plus subtils et plus calculés. En dépossédant la population francophone de ses moyens d'expression dans les domaines politique, administratif et judiciaire, ils la forcèrent à apprendre l'anglais pour se défendre et obtenir ce qui lui était dû pour survivre.

Dans le domaine économique, les Français continuèrent à chasser le castor, mais le commerce était désormais aux mains des Américains. De même, quand l'agriculture commença à se développer à la fin du XVIII^e siècle, la main-d'œuvre était française, mais les meuneries et autres installations étaient également aux mains d'entrepreneurs américains. Il en fut de même dans l'industrie. Ainsi, à la Vieille Mine, la succession de l'héritage industriel de François de Renaud, fondateur de la communauté francophone, fut assurée par l'entrepreneur américain Moses Austin.

Deuxième facteur : l'autorité de l'Église catholique

On connaît l'importance des différentes Églises dans l'accueil des immigrants au XIX^e siècle. Alors que l'État américain essayait de peupler le Midwest en offrant des conditions financières et matérielles avantageuses, c'est vers leur Église que se tournaient les immigrants.

Or les Églises avaient souvent un caractère national⁴, ce qui assurait ainsi une continuité linguistique, religieuse et culturelle entre pays d'origine et territoire de destination. Dans le cas où les immigrants ne trouvaient pas d'Église nationale, ils se joignaient souvent à une Église de même confession ; c'est ce qui s'est produit dans le cas des Tchèques bohémiens au Wisconsin (Tlachac, 1982). Par conséquent, les pratiques religieuses des francophones ont longtemps eu lieu en français, souvent sous la direction de prêtres venus directement du Québec. Cependant, l'Église catholique américaine, dirigée essentiellement par le clergé irlandais, plaida aussitôt en faveur de l'utilisation exclusive de l'anglais, arguant que comme l'Église était une, il fallait qu'une seule langue soit utilisée dans chaque contexte national. Très rapidement, une dichotomie apparut entre, d'une part, le haut clergé anglophone et, d'autre part, le bas clergé et les fidèles qui utilisaient les différentes langues nationales. Comme l'observait Marcus Hansen : « Alors que les Bohémiens, les Polonais, et les Canadiens français constituaient l'essentiel de l'immigration catholique, leurs évêques et leurs prêtres étaient allemands et irlandais... L'écart entre les bergers et leurs brebis était pour le moins frappant » (1940 : 146).

Le choix entre langue française et obéissance à l'Église donna lieu à des débats parfois virulents au sein du clergé francophone, les utilisateurs de l'anglais étant souvent accusés d'être de véritables traîtres à la cause canadienne-française⁵. La question était d'autant plus sensible que le clergé était presque exclusivement composé de prêtres canadiens attachés à la doctrine de la survivance, qui s'appuyait sur une véritable dépendance idéologique entre langue et foi. Arguant que celui qui perd sa langue perd sa foi, l'Église canadienne a ainsi joué un rôle essentiel dans le maintien du français dans l'ensemble de la francophonie des États-Unis. Cependant, dès le début du ^{xx}^e siècle, cette Église n'avait plus les moyens financiers ni les ressources humaines pour en assurer la direction, à l'opposé de l'Église polonaise par exemple, qui résista mieux à l'anglais. Très rapidement, les prêtres canadiens furent remplacés par des prêtres irlandais, qui imposèrent la langue anglaise. De même, la direction des écoles fut assurée par des religieuses irlandaises qui interdisaient formellement l'usage du français dans le contexte scolaire. Ce fut aussi le cas à la Vieille Mine qui ne connut pas de prêtre francophone au ^{xx}^e siècle. Là où une continuité fut assurée (comme à Kankakee-Bourbonnais), elle le fut grâce à des prêtres dont certains venaient directement de France.

Troisième facteur : l'éducation

Les écoles nationales furent longtemps parmi les bastions du maintien linguistique, l'éducation ayant toujours été un des lieux privilégiés de transmission idéologique et linguistique. Pour les communautés du Midwest, c'était également le lieu où l'on inculquait des valeurs chrétiennes extrêmement conservatrices (l'ultramontanisme était dominant au Québec), ce qui entraînait un certain isolement de la communauté par rapport à l'extérieur. Un grand nombre d'écoles de langue française existaient encore au début du ^{xx}e siècle, notamment dans la région de Kankakee-Bourbonnais⁶. Cependant, à la fin de la Première Guerre mondiale, le pouvoir politique profita de l'ambiance xénophobe qu'il avait largement contribué à créer ou à instaurer pendant la guerre. En 1919, de nombreux États avaient déjà fait de l'anglais la langue obligatoire dans l'enseignement primaire⁷. Bien que cette obligation ait été souvent motivée par des sentiments anti-Allemands, c'est l'ensemble des langues nationales qui furent ainsi balayées. En Illinois, par exemple, un projet de loi visant à interdire l'enseignement de toute langue étrangère dans les écoles primaires vit le jour mais il ne fut jamais adopté. Certains des arguments invoqués valent cependant la peine d'être cités. Par exemple, un délégué républicain arguait que « dans ce pays, l'unité nationale n'est pas une question de sang, mais une question d'idées ». Il ajoutait que « les idées américaines sont nées en anglais et nécessitent donc l'anglais pour leur préservation et leur dissémination » (Baron, 1990 : 126-127).

Ces lois furent discutées et votées dans un climat général d'américanisation (*Americanization movement*) qui visait notamment à ce que toute forme d'alphabétisation et de socialisation se fasse en anglais. La composante linguistique du *melting pot* se devait d'être l'anglais, les langues d'immigration faisant partie des vieux vêtements dont il fallait se débarrasser. Le message transmis par l'école était clair : le bon Américain instruit parle anglais ; l'utilisation d'une autre langue équivaut à un manque d'intégration, à de l'antiaméricanisme, ou à une preuve de stupidité. Il semble que ce message ait été rapidement intégré par l'ensemble de la population.

À la suite de cette campagne, il est surprenant de voir que le français était encore largement utilisé dans certains endroits. Nous avons vu que c'était le cas à la Vieille Mine, mais il en était également ainsi dans de nombreuses localités rurales. Un habitant du sud de

Kankakee (plus précisément de Clifton) interrogé dans le cadre de l'enquête affirmait que, dans les années 1930, le français était la seule langue comprise par tous (y compris par les nombreux Belges néerlandophones).

La Seconde Guerre devait malheureusement porter un coup fatal à ces communautés, non seulement à cause du climat xénophobe presque inévitable en temps de guerre, mais surtout parce que de nombreux jeunes francophones enrôlés dans l'armée durent subir les quolibets de leurs compagnons d'armes. Alors qu'ils avaient jusque-là été relativement isolés, ils se rendirent compte qu'ils étaient stigmatisés en raison de leur langue et ils se jurèrent de l'oublier dès leur retour chez eux⁸. La Seconde Guerre parachevait ainsi un long travail idéologique entrepris au cours de la guerre de 1914-1918, qui eut pour conséquence la disparition presque totale de l'utilisation du français dans les communautés observées.

À ces facteurs d'ordre psychologique s'ajoutèrent des facteurs économiques. Les régions étudiées étant relativement pauvres en ressources, un certain nombre de personnes durent se déplacer pour trouver du travail ailleurs : ainsi, plusieurs habitants de la Vieille Mine trouvèrent un emploi dans l'industrie automobile en Illinois ; ceux de Kankakee, dans la banlieue de Chicago ; et les descendants d'agriculteurs wallons, dans la ville voisine de Green Bay (Stroughmatt, 2004).

Quatrième facteur : les médias et les communications publiques

En dépit des facteurs précités, nous observons à travers les recensements que la composition démographique (quantitative) fut relativement peu altérée dans l'immédiat après-guerre. Par contre, les modes de socialisation et d'interaction ont rapidement et radicalement changé. Alors qu'avant la Seconde Guerre, l'essentiel des communications passait par l'église, la taverne ou encore les commerces locaux, la plupart de ces lieux de rencontre disparurent dans l'après-guerre. Les médias ont alors envahi le terrain occupé jusque-là par ces lieux de rencontre ; or, ceux-ci n'utilisaient que l'anglais. Les quelques journaux destinés aux francophones avaient disparu dès le début du ^{XX}^e siècle, et la possibilité de diffuser des émissions radiophoniques fut parfois entravée par certains membres de la Federal Communication Commission (FCC) qui estimaient que les émissions en langues étrangères,

à l'exception de l'espagnol, étaient susceptibles d'irriter les auditeurs n'appartenant pas aux communautés culturelles en question (Warshauer, 1966 : 89). On peut ainsi parler de ce que certains sociologues ont appelé la « colonisation de la sphère publique » (Habermas, 1992) ; en effet, toute expression culturelle locale ou régionale devint pratiquement impossible dans la sphère publique et médiatique.

Résistance et hégémonie

Au terme de ce bref aperçu, il peut paraître étonnant de voir que les francophones ont opposé si peu de résistance à l'assimilation linguistique. En effet, certains groupes (les Polonais, par exemple) semblent avoir manifesté plus de résistance linguistique, politique et religieuse. Cependant, les mécanismes précédemment évoqués font que l'amenuisement du capital démographique, culturel et économique a rendu toute forme de résistance relativement aléatoire de la part des francophones venus s'établir dans le Midwest américain.

On retiendra enfin deux éléments essentiels, l'un de nature idéologique et l'autre de nature sociologique. Tout d'abord, la plupart des immigrants étaient déjà imprégnés de l'idéologie de l'État-nation qui s'était développée en Europe au XIX^e siècle (Hobsbawm, 1992 ; Heller, 1999). Par conséquent, nombre d'entre eux partageaient sans doute *a priori* l'idée que l'unité nationale ne pouvait se faire que par l'adoption d'une langue unique⁹. Il s'agit ensuite de se souvenir que le point d'ancrage idéologique de ces communautés se trouvait au Québec. Or de nombreuses études nous montrent combien ce lien entre minorités marginalisées et patrie d'origine est essentiel au maintien linguistique (Deneire, 2005). Le Québec n'a cependant pas pu maintenir avec les minorités américaines ses relations transnationales de nature culturelle et linguistique¹⁰.

L'identité ethnique aujourd'hui : culture et/ou lieux de mémoire ?

Aujourd'hui encore, les différents sites observés sont tous, à des degrés divers, porteurs d'une identité francophone, identité qui se traduit par différentes activités : société généalogique à Kankakee-Bourbonnais, kermesses belges et traditions culinaires dans le

Wisconsin, fêtes commémoratives, reconstitutions de rendez-vous de trappeurs et reconstruction d'un village historique à la Vieille Mine.

Dans un premier temps, j'ai qualifié ces manifestations de « lieux de mémoire », selon la définition bien connue de Pierre Nora : « Musées, archives, cimetières, et collections, fêtes, anniversaires, traités, procès-verbaux, monuments, associations, [...] ce sont des buttes-témoins d'un autre âge, des illusions d'éternité » (1984 : xxiv). En 1993, Nora précisait sa pensée dans le journal *Le Monde* en insistant sur la « dimension symbolique, donc immatérielle d'objets et d'événements » : « Ce sont, disait-il, des bastions sur lesquels on s'arc-boute. » Il existe, certes, de nombreux lieux de mémoire dans les sites que nous avons observés, des monuments, des sociétés généalogiques dont la valeur est toute symbolique et tournée vers le passé ; c'est le cas de la société généalogique de Kankakee par exemple. Cependant, l'enquête de vitalité ethnolinguistique subjective, basée sur le modèle d'Allard et Landry (Deneire, 1999), montre que, dans les autres communautés, ce sont les activités tournées vers le présent et l'avenir qui sont au centre de l'identité. Même si l'ascendance et la mémoire symbolique occupent une dimension centrale, comme c'est le cas pour d'autres communautés du même type (voir Dubois et Melançon (1997) pour la Louisiane, ou encore Alba (1992) pour les autres communautés), nous dépassons ici largement le cadre strict des lieux de mémoire.

Pour nombre de participants aux activités ethniques, celles-ci ne représentent pas uniquement un retour vers le passé, mais aussi et surtout un choix de vie qui influence la façon dont ils construisent leur maison, organisent leur vie quotidienne ou encore leurs loisirs. Certaines études faites en Louisiane montrent qu'être cajun se définit en fonction d'activités quotidiennes à portée symbolique. Ainsi les personnes qui parlent le français cadien considèrent-elles l'utilisation de la langue comme centrale dans leur identité, mais celles qui ne le parlent pas ne se considèrent pas moins cadiennes pour autant. De même, dans les communautés que nous avons observées, ce sont différents types d'activités auxquelles les individus s'adonnent qui servent à définir l'identité « française » : les veillées, les célébrations annuelles, les constructions et tout le domaine des loisirs. Ainsi, un habitant me disait : « *My son likes to be French because it's fun*¹¹. » Être français ne correspond donc plus à des critères précis tels que la connaissance de la langue ou l'ascendance, mais bien à un projet de vie qui se décline à

travers des choix bien précis dans la vie de tous les jours. L'ensemble de ces choix de vie se construit collectivement au sein de chaque communauté, qui constitue ainsi sa propre « culture française », indépendamment des critères définitoires habituels (connaissance de la langue et de la culture françaises, de l'histoire de France, etc.). Chaque communauté construit ainsi sa propre histoire¹² en fonction des contraintes qui lui sont imposées et des possibilités qui lui sont offertes.

La question de la survie

On le comprendra, l'identité et la culture ainsi reformulées représentent pour ces communautés une formidable libération par rapport au statut minoritaire dans lequel elles ont vécu¹³. Cette identité semble cependant fragile à long terme dans la mesure où elle repose souvent sur la volonté de quelques individus qui définissent les projets collectifs. Il s'agit de rappeler ici que, comme le montre abondamment la littérature sociologique (Bourdieu, 1994 ; Tajfel, 1978), l'identité se définit autant par des critères de distinction qui entrent en jeu dans les relations intergroupes que par des critères internes. La constitution de l'identité entraîne donc toujours et nécessairement une certaine violence symbolique dans les relations avec le groupe majoritaire et les autres groupes minoritaires (Italiens, Polonais, etc.) ainsi qu'un très fort besoin de reconnaissance (Honneth, 1996)¹⁴. Or, les communautés francophones semblent à présent relativement méconnues ; il leur reste donc à retrouver leur place par rapport à d'autres groupes sur l'échiquier ethnique et médiatique.

Le cas d'autres minorités culturelles francophones tend à montrer que pour survivre à l'heure actuelle, elles doivent trouver leur place dans le marché culturel. À cette mise sur le marché correspond souvent ce qu'on appelle de plus en plus communément dans certains milieux une « commodification » de la culture¹⁵. En effet, ce qui circule dans le monde à l'ère de la mondialisation, ce ne sont pas des cultures en tant que telles, mais bien des produits à valeur symbolique, des pratiques et des actes. Le cas le plus connu de cette commodification est sans aucun doute la Louisiane, mais d'autres études nous montrent que le processus est bien en marche dans l'ensemble du monde francophone américain (Heller, 1999 ; Belkhodja, 2003). Certes, cette marchandisation, comme la nomment souvent ses détracteurs, donne lieu à des tensions

entre les défenseurs de l'authenticité et les enthousiastes de l'hybridité et de la transformation culturelles. Dans la réalité, cette opposition se résume souvent en un choix entre, d'une part, authenticité et isolement, synonyme de pauvreté et de stigmatisation pour la communauté concernée, et, d'autre part, négociation de nouvelles valeurs culturelles sur le marché. Dans le cas des communautés observées, seule la seconde solution semble offrir des perspectives d'avenir.

L'entrée timide de la culture francophone du Midwest sur le marché culturel a commencé à se faire grâce à la musique. Ainsi, un musicien du nom de Dennis Stroughmatt a enregistré ce qui est, à ma connaissance, le premier disque regroupant des chansons francophones de la Vieille Mine, et ce, dans la langue locale. L'expérience de Stroughmatt en tant que folkloriste et musicien lui a permis d'établir des rapprochements avec les musiques de la Louisiane et du Québec, où il a longtemps séjourné. On trouvera ses disques sur le Web [<http://www.creolestomp.com>], accompagnés de paroles et de notes explicatives, ainsi que sur son site personnel [<http://www.creolefiddle.com>] qui indique que, depuis 2002, il donne de nombreux concerts et porte ainsi « le flambeau de la culture et de la musique créoles à travers le continent américain ».

Cette forme de commercialisation nous semble intéressante à double titre. Tout d'abord, parce qu'à travers la musique les différentes cultures francophones sont à nouveau associées et qu'elles retrouvent ainsi un « tronc commun » ; ensuite, parce que le moyen de diffusion lui-même (Internet) permet de créer un espace virtuel où les différents produits culturels se rencontrent là où les cultures elles-mêmes avaient cessé de se rencontrer depuis le début du XX^e siècle pour les raisons évoquées plus haut. L'espace virtuel permet ainsi une nouvelle rencontre entre les cultures francophones américaines, rencontre qui, à long terme, est essentielle à leur survie. De plus, les différentes identités et spécificités en ressortiront renforcées dans la mesure où ce n'est qu'en gardant leur « authenticité » que les différentes niches trouveront leur place sur le marché culturel. Certes, langues et cultures francophones s'influenceront sans doute mutuellement et s'en retrouveront donc modifiées, mais, comme le savent linguistes et anthropologues, c'est bien là que se trouve la marque de commerce de toute langue et de toute culture qui ne se condamne pas à sa propre mort (Mufwene, 2001a ; Appadurai, 1996). La musique joue ici, comme c'est souvent le cas, un rôle de médiateur dans la mesure où, circulant aux niveaux

local, national et mondial, elle véhicule par le fait même des valeurs tant locales que nationales et mondiales.

Une telle mise en circulation n'est cependant pas sans danger. En effet, il n'est pas rare d'observer qu'après une brève expérience locale, l'industrie touristique, toujours en quête d'« authenticité », récupère les symboles ethniques et les commercialise selon sa propre logique. Elle confisque à nouveau les moyens d'expression des communautés et se substitue aux médias en « colonisant » la sphère publique. Ainsi, les quelques analyses de sites touristiques indiquent que ceux-ci n'ont aucun lien discursif avec les sites personnels et associatifs, qui sont devenus un lieu d'expression et de discussion privilégié pour les personnes engagées dans la défense de l'identité culturelle et linguistique (Deneire, 2006). Cela ne surprendra pas dans la mesure où les sites touristiques sont souvent, selon les termes de Chedly Belkhouja, « dans les mains des entrepreneurs [...] qui imposent une représentation de l'identité au moyen du tourisme », une industrie qui, affirme-t-il, « ne s'interroge pas beaucoup » (2003 : 39).

Pour que l'identité francophone en milieu minoritaire puisse être maintenue, il semble donc urgent de réfléchir à la façon dont les anciennes solidarités peuvent être recréées. La notion de capital sociolinguistique, qui articule l'espace « tel un kaléidoscope meublé d'espaces identitaires émanant de modalités hétérogènes du lien social et relativement bien imbriqués les uns aux autres » (Fontan, 2000 : 196), nous paraît ici fort utile. Il s'agit donc, de façon opérationnelle, de définir ces espaces en fonction d'une logique propre à chacun d'entre eux, espaces qui ont pour fonction première de faire en sorte que les voix de toutes et de tous puissent se faire entendre. En ce qui nous concerne, on pourrait, par exemple, penser à trois niveaux : un niveau local (chaque communauté), un niveau régional (l'Amérique du Nord), et un niveau mondial (la francophonie mondiale), chaque niveau assumant au mieux certains objectifs en fonction des contraintes imposées par leurs environnements respectifs. Il s'agirait, par exemple :

1. Sur le plan local :

- d'assurer une présence dans les instances politiques et culturelles et de veiller aux intérêts de la communauté francophone au sein de celles-ci ;

- de veiller à garder la mainmise sur les moyens d'expression et à avoir prise sur les médias locaux et l'industrie touristique ;
 - d'établir des contacts avec les autres minorités francophones.
2. Sur le plan régional (francophonie américaine) :
- d'assurer une visibilité culturelle, voire institutionnelle, dans les différents États américains ;
 - d'organiser les réseaux de contacts entre les différents groupes minoritaires et de favoriser l'engagement des leaders locaux : rencontres musicales ou universitaires, bourses, échanges, etc. ;
 - de participer à la construction d'une idéologie/vision du monde distincte, basée, par exemple, sur la solidarité et sur une culture commune.
3. Sur le plan de la francophonie mondiale :
- de créer les conditions nécessaires au développement de liens entre les communautés francophones ;
 - d'influer sur la vie institutionnelle au niveau mondial et de créer de nouvelles institutions qui permettent aux minorités de s'exprimer (voir la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* (Leclerc, 2005b) ;
 - d'assurer un niveau éthique, et de définir une voix francophone dans les institutions mondialisées (ONU, FMI, OMC, etc.).

Cette ébauche de programme peut paraître ambitieuse, voire irréaliste. En effet, les communautés francophones ont, dans le passé, peu souvent joué la carte de l'« ethnicité stratégique » au niveau local et régional (Glazer et Moynihan, 1970). D'autre part, les nombreuses divisions qui se sont fait jour au sein de la francophonie canadienne et américaine au cours des dernières années (voir Louder, 1999) laissent peu d'espoir quant à une reconstitution éventuelle des anciennes formes de solidarité basées sur la langue, la religion et une destinée commune. La modernité a certes contribué à saper les liens idéologiques, communautaires et individuels qui constituaient le ciment de la francophonie ainsi que les bases institutionnelles sur lesquelles elle reposait, mais elle offre plus que jamais des espaces dans lesquels

symboles et cultures peuvent circuler, et où de nouveaux horizons et de nouveaux réseaux peuvent se construire. En ce qui concerne les petites communautés francophones qui sont en train de périlcliter dans le Midwest et ailleurs, la construction de tels horizons et de tels réseaux semble vitale. Même si les signes d'une construction de ce genre sont encore peu nombreux et peu visibles, le dynamisme de nombreux acteurs nous invite à l'optimisme. L'archipel vivra...

NOTES

1. Les croisements entre les textes législatifs relatifs aux politiques linguistiques (Baron, 1990) et les recensements décennaux démontrent clairement cette convergence (Deneire, 1999 : 97-102) ; voir également Stevens (1982) et Veltman (1983) pour la seconde moitié du *xx^e* siècle. Pour de nombreux sociolinguistes, cette convergence s'explique par le fait que ce sont généralement des facteurs extralinguistiques (religieux, socio-politiques, etc.) qui sont à la base du transfert d'une langue à l'autre (Salmons, 2005a ; Nelde et Weber, 2002).
2. Nous avons inclus cette communauté dans notre étude dans la mesure où, en tant que locuteur belge du picard et du français, nous n'avons eu aucune difficulté à mener des conversations et entretiens avec les locuteurs wallons du Wisconsin. Cela ne signifie aucunement que nous ne considérions pas le wallon comme un dialecte, c'est-à-dire comme une langue. Nous sommes pleinement conscient des discussions qui existent concernant la définition des dialectes comme variété ou comme langue. Cependant, de notre point de vue de sociolinguiste, nous n'opérons pas de véritable distinction entre le concept de « variété » et celui de langue. Comme l'indique Willy Bal (1993), le dialecte, dans sa définition sociologique, peut être défini comme « toute variété linguistique subordonnée à une langue standard dans une communauté linguistique déterminée ». C'est également l'approche qu'adopte le Trésor de la langue française au Québec quand il regroupe l'ensemble des langues d'oïl (dialectes) dans le « groupe français » (Leclerc, 2005a). Comme l'a abondamment développé Salikoko Mufwene (2001a, 2002), toute variété résulte de différents processus écologiques qui l'ont amenée à se restructurer au cours de son histoire. Ces processus s'appliquent à tous les dialectes, aux langues créoles, et même souvent aux différents patois (Jacques Chaurand, cité

dans Eloy, 1997 : 113). Cette reconnaissance des différentes variétés comme langue est également développée par les tenants de l'approche « *World Englishes* » (Kachru, 1988) pour qui les différentes variétés de l'anglais sont à considérer comme autant de langues à part entière. Il reste qu'il existe parfois des variations importantes à l'intérieur de chaque variété et qu'il est parfois difficile de déterminer ce qui constitue une variété ou une langue. En réponse à cette question, nous partageons ici l'avis de Mufwene (2004) pour qui cette distinction repose sur des décisions politiques liées à la reconnaissance des groupes qui parlent ces différentes variétés.

3. Nous préférons ici le terme de « transfert » à celui d'« étiolement » (Valdman, 1994), l'abandon du parler français n'étant que rarement perçu par les locuteurs comme la mort d'une langue (*language death*).
4. On parle ainsi d'Église canadienne-française, polonaise, etc. De même, l'Église luthérienne reproduira ses synodes allemand, norvégien, etc.
5. Voir le compte rendu de ces débats dans la presse canadienne-française du début du ^{xx}e siècle dans Deneire (1999 : 220-243).
6. Chaque personne interrogée en connaissait ainsi cinq ou six dans son environnement immédiat.
7. Voir Baron (1990 : 107-132) ; Salmons (2005b) ; Crawford (2000). Pour la Louisiane, voir Le Menestrel (1999 : 47-49).
8. Ce facteur revient systématiquement dans presque tous les entretiens effectués à la Vieille Mine et dans la région de Kankakee-Bourbonnais.
9. De plus, comme l'affirment Giles, Bourhis et Taylor (voir Allard, Landry et Deveau, 2005 : 106), c'est lorsque les membres des minorités perçoivent leur situation comme illégitime et instable qu'ils sont le plus susceptibles de faire appel à des stratégies de compétition et d'affirmation vis-à-vis du groupe majoritaire. De nombreux individus considérant cette situation comme « normale », on comprend qu'ils n'aient pas réagi. On notera également que cette perception n'a pas changé aujourd'hui. En effet, à l'heure où le bilinguisme est valorisé au sein de l'Europe, la connaissance d'une « langue d'héritage » ainsi que les stratégies typiques des bilingues, telles que l'alternance de code ou l'emprunt, sont encore et toujours dévalorisées. Quand on parle deux langues, il s'agit donc d'être « monolingue dans deux langues nationales » (Koven, 2004).
10. De là le sentiment d'abandon qui s'exprime déjà dans les journaux canadiens-français du début du ^{xx}e siècle (Deneire, 1999 : 220-241).
11. Nous nous trouvons ici à l'opposé du tourisme ethnique dans la mesure où il n'y a en général que peu de public extérieur et que les participants s'identifient vraiment aux rôles qu'ils jouent. Ainsi les différents équipements et costumes que les participants acquièrent à grands frais ne sont-ils pas des « *make-believe* » (Belkhdja, 2003 : 37) mais plutôt des

symboles (ou indices) de leur identité, symboles sans lesquels il y aurait perte d'identité.

12. On pense ici, transposé sur le plan culturel, à « l'archive » de Michel Foucault, qui « définit un niveau particulier : celui d'une pratique qui fait surgir une multiplicité d'énoncés comme autant d'événements réguliers, comme autant de choses offertes au traitement et à la manipulation. [...] entre la tradition et l'oubli, elle fait apparaître les règles d'une pratique qui permet aux énoncés à la fois de se substituer et de se modifier régulièrement » (1969 : 171). En effet, au lieu de subir l'écriture de leur histoire, au lieu d'être simplement constituées par celle-ci, les communautés se sont réapproprié le discours qui leur permet, sur la base de la tradition, de transformer celle-ci et de produire leur propre discours, constituant elles-mêmes la réalité dans laquelle elles vivent.
13. Comme le souligne Jan Blommaert : « Une partie de l'inégalité linguistique dans toute société, et par conséquent une partie de l'inégalité sociale, dépend de l'incapacité qu'ont les locuteurs d'exécuter certaines fonctions discursives en fonction des ressources disponibles » (2003a : 615). Dans ce cas bien précis, la culture identitaire étant définie de l'intérieur en fonction des ressources disponibles, l'inégalité disparaît de fait.
14. Henri Tajfel note également que toute identité sociale comprend une dimension évaluative très forte (voir Allard, Landry et Deveau, 2005 : 80-81). Il semble que ce soit précisément l'émergence de cette dimension évaluative qui ait provoqué l'abandon de l'identité ethnolinguistique dans l'immédiat après-guerre. À la suite du renouveau ethnique des années 1960, les groupes semblent s'être remis de cette blessure en affirmant leur identité ethnique, maintenant socialement valorisée (voir Fishman *et al.*, 1985), la langue ayant gardé une certaine importance, mais au niveau symbolique. Pour de nombreux individus, cette prise de conscience critique a mené à un véritable engagement ethnoculturel. De nombreux acteurs regrettent cependant de ne pas être mieux considérés pour cet engagement, comme le sont, à leurs yeux, les Italiens ou les Irlandais.
15. Cet anglicisme est de plus en plus utilisé dans les milieux des études culturelles, sans doute afin d'éviter la connotation négative de sa traduction (« marchandisation »).

BIBLIOGRAPHIE

- ALBA, Richard (1992). *Ethnic Identity: The Transformation of White America*, New Haven, Yale University Press.
- ALLARD, Réal, et Rodrigue LANDRY (1992). « Ethnolinguistic Vitality Beliefs and Language Maintenance and Loss », dans Willem Fase, Koen Jaspaert et Sjaak Kroon (dir.), *Maintenance and Loss of Minority Languages*, Philadelphie, John Benjamins, p. 171-195.
- ALLARD, Réal, Rodrigue LANDRY et Kenneth DEVEAU (2005). « Conscientisation ethnolinguistique et comportement engagé en milieu minoritaire », *Francophonies d'Amérique*, n° 20 (automne), p. 95-110.
- APPADURAI, Arjun (1996). *Modernity at Large: Cultural Dimensions of Globalization*, Minneapolis, University of Minnesota Press.
- BAL, Willy (1993). *À propos des langues régionales: notice terminologique*, [En ligne], [<http://users.skynet.be/ucw/htm/pcgii.htm>] (13 février 2007).
- BALES, Charles (1991). *The Time of the French in the Heart of North America 1673-1818*, Chicago, Alliance française.
- BARON, Dennis (1990). *The English-Only Question: An Official Language for Americans?*, New Haven, Yale University Press.
- BELKHODJA, Chedly (2003). « Les fabricants d'images: le tourisme dans la région du Canada atlantique », *Francophonies d'Amérique*, n° 15 (printemps), p. 29-40.
- BLOMMAERT, Jan (2003a). « Commentary: A Sociolinguistics of Globalization », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 4 (novembre), p. 607-625.
- BLOMMAERT, Jan (2003b). *Discourse*, Cambridge, Cambridge University Press.
- BOURDIEU, Pierre (1994). *La distinction*, Paris, Éditions de Minuit.
- BRETON, Raymond (1964). « Institutional Completeness of Ethnic Communities and the Personal Relations of Immigrants », *American Journal of Sociology*, vol. 70, n° 2 (septembre), p. 193-205.
- CRAWFORD, James (2000). *Anatomy of the English-Only Movement*, [En ligne], [<http://ourworld.compuserve.com/homepages/JWCRAWFORD/anatomy.htm>] (12 février 2007).
- DENEIRE, Marc (1999). *Une politique d'assimilation: le français dans le Midwest américain*, Paris, Honoré Champion.
- DENEIRE, Marc (2005). « La vitalité ethnolinguistique des Italiens, Portugais et Polonais dans la région nancéenne », dans Catherine Paulin (dir.),

- Multiculturalisme, multilinguisme et milieu urbain*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 61-83.
- DENEIRE, Marc (2006). « Ethnicité touristique et sites web », dans Guy Clermont, Michel Beniamino et Arielle Thauvin-Chaport (dir.), *Mémoires francophones : la Louisiane*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, p. 214-229.
- DUBOIS, Sylvie, et Megan MELANÇON (1997). « Cajun is Dead – Long live Cajun: Shifting from a Linguistic to a Cultural Community », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 1, n° 1 (février), p. 63-93.
- EKBERG, Carl (2006). « Frenchness and Indianness in the Illinois Country », *Center for French Colonial Studies*, vol. 22, n° 2, p. 1-5.
- ELOY, Jean-Michel (1997). *La constitution du picard : une approche de la notion de langue*, Louvain-la-Neuve, Peeters.
- FISHMAN, Joshua, et al. (1985). *The Rise and Fall of the Ethnic Revival: perspectives on language and ethnicity*, New York, Mouton.
- FONTAN, Jean-Marc (2000). « Capital sociolinguistique territorialisé dans un contexte de continentalisation des économies : l'espace de la francophonie », dans André Fauchon (dir.), *La francophonie panaméricaine : état des lieux et enjeux : actes du dix-huitième colloque du Centre d'études franco-canadiennes de l'Ouest tenu au Collège universitaire de Saint-Boniface les 20, 21 et 22 mai 1999*, Winnipeg, Presses universitaires de Saint-Boniface, p. 195-212.
- FOUCAULT, Michel (1969). *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard.
- GILES, Howard, Richard Y. BOURHIS et Donald M. TAYLOR (1977). « Towards a Theory of Language in Ethnic Group Relations », dans Howard Giles (dir.), *Language, Ethnicity and Intergroup Relations*, New York, Academic Press, p. 307-348.
- GLAZER, Nathan, et Daniel MOYNIHAN (dir.) (1970). *Beyond the Melting Pot*, 2^e éd., Cambridge, MIT Press.
- HABERMAS, Jürgen (1992). *The Structural Transformation of the Public Sphere*, Cambridge, Polity.
- HANSEN, Marcus (1940). *American Immigration*, Chicago, University of Chicago Press.
- HEATH, Shirley Brice (1980). « English in our Language Heritage », dans Charles Ferguson et Shirley Brice Heath (dir.), *Language in the USA*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 6-20.
- HELLER, Monica (1999). « Alternative Ideologies of la francophonie », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 3, n° 3 (août), p. 336-359.
- HELLER, Monica (2003). « Globalization, the New Economy, and the Commodification of Language and Identity », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 4 (novembre), p. 473-492.

- HOBSBAWM, Eric (1992). *Nations and Nationalism since 1780: Programme, Myth, Reality*, Cambridge, Cambridge University Press.
- HONNETH, Axel (1996). *The Struggle for Recognition: The Moral Grammar of Social Conflicts*, Cambridge, MIT Press.
- KACHRU, Braj (1988). « The Sacred Cows of English », *English Today*, vol. 4, n° 4 (octobre), p. 3-8.
- KLOSS, Heinz (1977). *The American Bilingual Tradition*, Rowley, Newbury House.
- KOVEN, Michèle (2004). « Transnational Perspectives on Sociolinguistic Capital Among Luso-Descendants in France and Portugal », *American Ethnologist*, vol. 31, n° 2, p. 270-290.
- LECLERC, Jacques (2005a). « Les langues romanes », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, [En ligne], [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues_romanes.htm] (13 février 2007).
- LECLERC, Jacques (2005b). « Charte européenne des langues régionales ou minoritaires », dans *L'aménagement linguistique dans le monde*, Québec, Trésor de la langue française au Québec, Université Laval, [En ligne], [http://www.tlfq.ulaval.ca/axl/monde/langues_romanes.htm] (13 février 2007).
- LE MENESTREL, Sara (1999). *La voie des Cadiens : tourisme et identité en Louisiane*, Paris, Belin.
- LIEBERSON, Stanley, et Lynn HANSEN (1974). « National Development, Mother Tongue Diversity, and the Comparative Study of Nations », *American Sociological Review*, vol. 39, n° 5, p. 523-541.
- LOUDER, Dean (1999). *La francophonie nord-américaine à l'aube du nouveau millénaire : une brève synthèse*, [En ligne], [<http://www.cvfa.ca/Divers/Texte-Conference/louder/louder.htm>] (13 février 2007).
- LOUDER, Dean, et Eric WADDELL (1983). *Du continent perdu à l'archipel retrouvé*, Québec, Les Presses de l'Université Laval.
- MACCIOCCHI, Maria-Antonietta (1974). *Pour Gramsci*, Paris, Seuil.
- MARSHALL, David (1986). « The Question of an Official Language: Language Rights and the English Language Amendment », *International Journal of the Sociology of Language*, vol. 60, p. 7-75.
- MUFWENE, Salikoko (2001a). *The Ecology of Language Evolution*, Cambridge, Cambridge University Press.
- MUFWENE, Salikoko (2001b). *Lost Tongues and the Politics of Language Endangerment*, [En ligne], [<http://fathom.lib.uchicago.edu/1/777777/122144/>] (13 février 2007).
- MUFWENE, Salikoko (2002). « Competition and Selection in Language Evolution », *Selection*, vol. 1, n° 1, p. 45-56.

- MUFWENE, Salikoko (2004). *Globalization and the Myth of Killer Languages: What's Really Going on?*, [En ligne], [<http://humanities.uchicago.edu/faculty/mufwene/publications/globalization-killerLanguages.pdf>] (22 août 2008).
- NELDE, Peter, et Peter WEBER (2002). « The Non-Linearity of Language Maintenance and Language Shift: Survey Data from European Language Boundaries », dans Li Wei, Jean-Marc Dewaele et Alec Housen (dir.), *Opportunities and Challenges of Bilingualism*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 105-124.
- NORA, Pierre (1984). *Les lieux de mémoire*, tome I : *La République : symboles, monuments, pédagogie, commémorations, contre-mémoire*, Paris, Gallimard.
- NORA, Pierre (1993). « Une histoire savante et populaire », *Le Monde en ligne*, 5 février.
- PAPEN, Robert (2005). « Le mitchif : langue franco-crie des Plaines », dans Albert Valdman, Julie Auger et Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : état présent*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 327-347.
- PENNYCOOK, Alastair (2003). « Global Englishes, Rip Slyme, and Performativity », *Journal of Sociolinguistics*, vol. 7, n° 4 (novembre), p. 513-533.
- SALMONS, Joseph (2005a). « The Role of Community and Regional Structure in Language Shift », dans Lothar Hönnighausen *et al.* (dir.), *Regionalism in the Age of Globalism*, tome I : *Concepts of regionalism*, Madison, Center for the Study of Upper Midwestern Cultures, p. 129-138.
- SALMONS, Joseph (2005b). « Community, Region and Language Shift in German-speaking Wisconsin », dans Lothar Hönnighausen *et al.* (dir.), *Regionalism in the Age of Globalism*, tome II : *Forms of regionalism*, Madison, Center for the Study of Upper Midwestern Cultures, p. 133-144.
- STEVENS, Gillian (1982). *Minority Language Loss in the United States*, thèse de doctorat, University of Wisconsin at Madison.
- STROUGHMATT, Dennis (2004). *Old Mines Music*, The Archeological Institute of America, [En ligne], [www.archaeology.org/online/interviews/stroughmatt.html] (12 février 2007).
- TAJFEL, Henri (1978). « Social Categorization, Social Identity and Social Comparison », dans Henri Tajfel (dir.), *Differentiation Between Social Groups: Studies in the Social Psychology of Intergroup Relations*, Londres, Academic Press, p. 61-76.
- TAJFEL, Henri, et John C. TURNER (1979). « An Integrative Theory of Intergroup Conflict », dans William G. Austin et Stephen Worchel (dir.), *The Social Psychology of Intergroup Relations*, Monterey, Brooks/Cole, p. 7-24.

- TLACHAC, Math (1982). *The History of the Belgian Settlements in Door, Kewaunee and Brown Counties*, Brussels (WI), Belgian-American Club.
- VALDMAN, Albert (1994). « Restructuration, fonds dialectal commun et étiolement linguistique dans les parlers vernaculaires français d'Amérique du Nord », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécile Trépanier et Claude Verreault, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 3-21.
- VELTMAN, Calvin (1983). *Language Shift in the United States*, Berlin, Mouton.
- WADDELL, Eric (1994). « Un continent-Québec et une poussière d'îles : asymétrie et éclatement au sein de la francophonie nord-américaine », dans Claude Poirier (dir.), *Langue, espace, société : les variétés du français en Amérique du Nord*, avec la collaboration d'Aurélien Boivin, Cécile Trépanier et Claude Verreault, Québec, Les Presses de l'Université Laval, p. 203-226.
- WARSHAUER, Mary Ellen (1966). « Foreign Language Broadcasting », dans Joshua Fishman (dir.), *Language Loyalty in the United States: The Maintenance and Perpetuation of Non-English Mother Tongues by American Ethnic and Religious Groups*, La Haye, Mouton, p. 75-91.